

à des laboratoires universitaires et industriels ont permis au Conseil de favoriser la collaboration en matière de recherches à un degré qui ne s'était jamais vu auparavant au Canada. Par suite de ces efforts concertés durant la guerre, les institutions participantes ont établi un solide fondement qui leur permettra de continuer leur collaboration en temps de paix. Il s'est donc fait un pas important dans la coordination et le développement des recherches.

Le Ministre de la Reconstruction et des Approvisionnements est maintenant président du Comité des recherches industrielles et scientifiques du Conseil privé; le Conseil national de recherches est tombé sous sa juridiction en 1946 et ne relève plus du Ministre du Commerce. Le Conseil national de recherches se trouve par là en contact étroit avec les problèmes de la période de reconstruction et les laboratoires pourront contribuer directement au programme de réadaptation.

Parlant à la Chambre des Communes le 27 mai 1946, le Ministre déclarait: "Le Gouvernement a jugé bon de conserver au Conseil de recherches, aux fins d'expérimentation scientifique en temps de paix, l'ampleur qu'il a acquise durant la guerre . . . (en plus des) dépenses considérables exigées par les recherches sur l'énergie atomique, entreprises sous la direction du président et des directeurs du Conseil".

Le Parlement a aussi pourvu à la création de compagnies de la Couronne pour exécuter les projets dont les recherches ont été faites aux laboratoires du Conseil national de recherches.

Le président du Conseil remplit les fonctions de conseiller du Gouvernement à l'égard d'un nombre toujours croissant de sujets scientifiques; il fait partie d'une foule de commissions et de comités de caractère général; il est directeur général du Service des recherches et des développements du Ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements; il agit aussi comme conseiller spécial à l'égard des recherches d'ordre militaire. Pour être à la hauteur de ces fonctions administratives beaucoup plus grandes, des mesures sont prises en 1946 pour nommer d'autres fonctionnaires administratifs, y compris un vice-président chargé de l'administration et un vice-président chargé des recherches scientifiques.

Au regard des 300 fonctionnaires en 1939, le personnel civil à service continu du Conseil en comptera environ 1,500. Outre le grand laboratoire de 1932, le Conseil dirige maintenant 16 autres laboratoires situés à Ottawa (Ont.), Montréal (Qué.), Chalk River (Ont.), Winnipeg (Man.) et Saskatoon (Sask.), tandis que les plans sont déjà prêts pour l'érection de plusieurs autres, y compris un laboratoire de recherches sur la construction d'édifices, un autre sur l'aménagement routier, ainsi qu'un nouveau laboratoire de recherches sur la radio et le radar.

Réalisations de guerre et programme d'après-guerre.—Il est vrai qu'une bonne partie des travaux du Conseil national de recherches durant la guerre étaient secrets et, par conséquent, ne pouvaient être publiés, mais des données et des descriptions relatives à certains de ces projets ont été graduellement dévoilées en 1945-46. L'introduction des *Annaires* de 1942, 1943-44 et 1945 traite de l'activité du Conseil national de recherches durant les années de guerre. Entre autres, il y a les recherches sur l'énergie atomique, des renseignements concernant les recherches sur le radar, des notes sur le dessin et la construction d'un avion sans queue en bois contre-plaqué, qui était prêt pour des envolées d'essai à la fin de 1945, et le perfectionnement, jusqu'au point d'expérimentation, d'une méthode de séparer le glycol butylénique d'avec le blé.

La réadaptation au travail de temps de paix a avancé en 1945 à mesure que la fin de la guerre devenait une certitude. Le travail de calibrage qui avait été une